

DÉCOUVREZ le Pack Pro Entreprise !

NOM
ADRESSE1
ADRESSE2
CP VILLE

Le XX XXXXX xxxx

Votre courtier conseil vous propose une prévoyance plus simple aux formalités réduites !

Aujourd'hui, assuré en assurances dommages, qu'en est-il de vous ? Parce que dans la vie d'un TNS, les événements se suivent et ne se ressemblent pas, vous devez sans cesse adapter votre protection sociale.

Je vous propose aujourd'hui de **gagner du temps** grâce à CIPRÉS vie, pionnier en matière de solutions de Protection Sociale innovantes à destination des TPE/PME et TNS depuis plus de 12 ans.

CIPRÉS vie **facilite, pour vous, encore davantage les conditions d'adhésion** à son produit phare, le Pack Pro Entreprise (PPE). Le PPE permet déjà l'élaboration de **solutions packagées en Santé et Prévoyance** pour tous les TNS quel que soit leur statut.

Aujourd'hui, **nous allons plus loin** et vous proposons la **suppression de la déclaration de santé lors d'une adhésion en prévoyance TNS !**

Désormais, remplissez une simple déclaration d'absence d'arrêt de travail à la place de la déclaration de santé habituelle...

« Je déclare que je ne suis pas en arrêt de travail et ne l'ai pas été pendant plus de 15 jours consécutifs ou non au cours des 3 dernières années. »

...et bénéficiez toujours des mêmes avantages :

- Tarif en âge à l'adhésion, - Aucun délai d'attente à la mise en place des garanties
- Indemnisation forfaitaire jusqu'à 1 PASS - Prise en compte de la cellule familiale

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Inédit

XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

